



MERVENTAIS

" La stabilité du pouvoir est une condition essentielle de la tranquillité et de la prospérité de la France. (Conseil Municipal de Mervent, 24 octobre 1852)

Le maire, petit ou grand notable

Administration des communes (historique).

Aux XII^e et XIII^e siècles, dans notre France médiévale, les agglomérations qui jusqu'alors n'étaient guère que de gros bourgs deviennent peu à peu des villes où se tiennent les marchés, où les commerçants ouvrent boutique et où les artisans installent leurs ateliers.

Dans ces bourgs, les habitants, "les bourgeois" deviennent de plus en plus aisés. Leur richesse leur donnant plus d'assurance, ils se groupent en confréries religieuses, en corporations de métiers. Moins dociles, ils n'ont plus envie d'être dépendants des propriétaires des villes (évêques ou seigneurs) et réclament leur indépendance. Celle-ci est obtenue moyennant finance ou parfois par la force; les villes obtiennent alors soit une charte établissant les droits de chacun dans les villes franches, soit une liberté complète dans celles où ils s'organisent en communes tout à fait indépendantes.



Bulletin N° 22 - Dépôt Légal 1^{er} semestre 1995.
Juin 1995 - Mme VINCENT-RAIMOND Maryline.

Ainsi apparaissent les notions de commune et de maire: magistrat chargé d'administrer sa commune avec un conseil d'échevins dans le nord, de consuls dans le midi, élus parmi les bourgeois les plus riches.

La monarchie en développant son pouvoir, intervient peu à peu dans la nomination des maires et transforme leur fonction en office vénal, c'est-à-dire " vendu " au plus offrant.

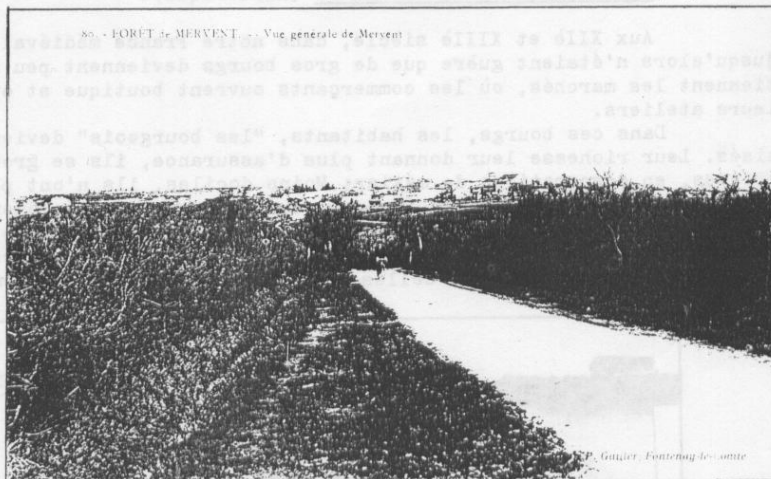
La Révolution de 1789 (loi du 14 déc. 1789) met fin aux fonctions de ces anciens maires et confie l'administration des communes à un maire ou syndic (déjà ce terme existait) aidé d'un conseil municipal élu. Après le coup d'état du 18 Brumaire en 1799, le maire est nommé par le Préfet dans les communes de moins de 5000 habitants et ses pouvoirs considérablement restreints.

La Restauration 1815 - 1848.

Le Préfet continue de nommer les maires. Dans beaucoup de petites communes, trouver un propriétaire (il faut être imposable sur la propriété) à la fois suffisamment instruit et disponible pour communiquer avec l'administration n'était pas si facile. Pourtant les Conseils Municipaux prennent une part plus effective à cette administration mais il faut attendre la monarchie de Juillet pour constater une évolution.

La loi du 21 mars 1831 constitue vraiment la commune en créant un Conseil Municipal élu pour 6 ans formant avec un maire et des adjoints (autrefois des échevins), le corps municipal. Le Préfet doit obligatoirement choisir le maire parmi les élus. Pourtant pour certaines décisions importantes, le maire doit faire appel " aux plus imposés de la commune " qui donnent leur avis de concert avec le Conseil Municipal. C'est le cas par exemple en 1847 pour l'entretien du chemin de Mervent à Pissotte: " Considérant que toutes les ressources de la commune ne s'élevaient qu'à la somme de 1459,60 Fr, qu'il

n'existe point cette année d'imposition extraordinaire pour le service des chemins de Grande Communication et afin que les travaux commencent incessamment sur le chemin n° 4 de Mervent à Pissotte et pour procéder à son alignement, attendu que le territoire sur lequel il passe appartient à l'Etat (forêt domaniale de Mervent-Vouvant), le Conseil Municipal est d'avis de s'imposer extraordinairement. En conséquence, Monsieur le Maire (Louis Poupin) fait appeler les plus forts contribuables de la commune pour, de concert avec le Conseil Municipal, voter le crédit qu'ils croiront nécessaire ".



Présents: Mrs Grousset Jean de la Cour du Nay, Gaschet P.J.Honoré du Moulin-Neuf, Pierre Normand de la Bironnière, Charles Normand (cousin) du moulin du Portail, Léonard Barthon de la Poupardière, J.François Bard, Penotteau René et Henri de la Jamonnière. "Le Conseil Municipal de concert avec les plus forts contribuables (ci-dessus désignés) vote la somme de 500 fr qui sera prélevée au principal de la contribution foncière, sur l'exercice de 1848 et employée sur le chemin précité ".

Nouveau progrès sous la Seconde République avec la loi du 3 juillet 1848 qui instaure l'élection du maire par le Conseil Municipal dans les communes de moins de 6000 habitants.

Régression sous Napoléon III: avec la loi du 5 mai 1855 qui rend au chef de l'Etat le droit de nommer tous les maires, même choisis en dehors de l'assemblée communale.

Evolution sous la IIIème République: avec la loi du 14 avril 1871 qui restitue aux Conseils Municipaux le droit d'élire les maires et les adjoints sauf dans les villes de plus de 20000 habitants.

Mais il faut attendre la loi du 5 avril 1884 pour avoir une grande loi qui instaure un code municipal démocratique avec dans chaque commune un maire élu pour 4 ans au scrutin secret et à la majorité absolue par le Conseil Municipal, lui même élu au suffrage universel et pour obtenir une autonomie incomplète peut-être, mais réelle de la commune et du maire.

C'est donc par une lente évolution que le maire, agent nommé du pouvoir central, se transforme en représentant élu de la commune.

Il faudra aussi du temps pour que le suffrage censitaire (régime électoral réservé aux plus riches payant l'impôt appelé cens, exigé pour être électeur ou éligible) soit remplacé par le suffrage universel avec le droit de vote pour tous les citoyens majeurs sans distinction de rang ou de fortune, qui entrera en vigueur sous la II^{ème} République en 1848. La majorité sera d'abord à 25 ans puis à 21 ans en 1802 sous Napoléon I^{er} enfin il sera étendu au vote des femmes en 1946 et à tous les Français de 18 ans en 1974 sous le Président Giscard d'Estaing.

Il n'est pas possible de connaître tous les maires de Mervent d'avant la Révolution. Les archives nous donnent pourtant les noms de certains notables: syndics, échevins, assoyeurs (collecteurs d'impôts), notaires, riches propriétaires qui ont présidé au destin de la commune.

Le maire est également président de "la fabrique". La fabrique est une assemblée chargée de veiller à la bonne gestion des biens d'une église (terres, rentes, fermages à l'entretien et conservation de l'église et du presbytère et de tous les objets du culte). Elle s'occupe d'administrer l'argent affecté à l'exercice du culte en réglant les dépenses ou en assurant le moyen d'y pourvoir.

Cette assemblée se réunit à la Cure (ou au presbytère) d'où son nom aussi de " Conseil Curial ". La fonction de fabriqueur ou fabricant est un honneur recherché autant que celle de syndic ou de conseiller municipal par les notables, même après 1809, date à laquelle les " fabriqueurs " perdent leurs privilèges (ils étaient exemptés d'impôts).

Il est fréquent de retrouver les mêmes notables dans le Conseil Municipal et au sein de la fabrique. Il arrive au contraire que les deux groupements soient complètement opposés.

Voici quelques-uns des plus anciens syndics, échevins et fabriqueurs de Mervent trouvés grâce à l'Etat-Civil de la commune et aussi aux notes de Mr Maillaud (Bibliothèque de Fontenay).

1618

André Bouheron

(Bouron) fils de Guillaume, marchand domicilié aux Ouillères de Mervent (il possède les propriétés -aujourd'hui- les n^{os} 1 à 15 rue du Centre et 5,7 rue de la Citarrière). Il est déjà

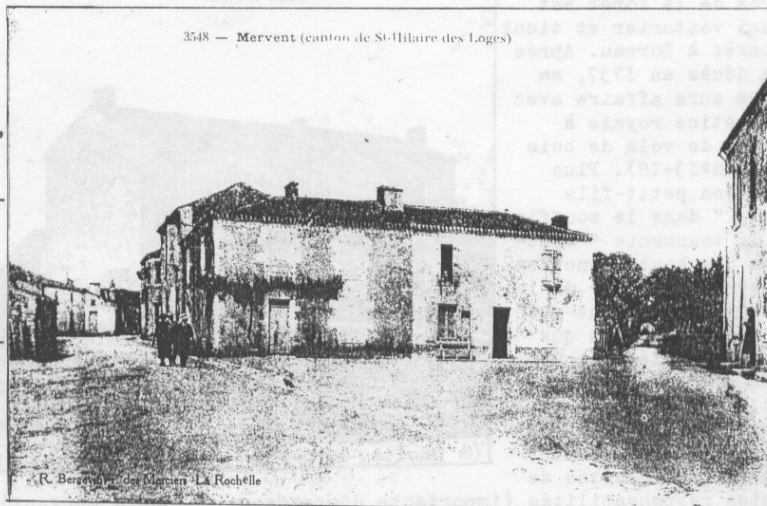
en 1593 collecteur des impôts. Son fils " Honorable homme M^{re} Jacq Bouron " l'est également jusqu'en 1633. Il porte le titre de Sieur de la Rovergne du nom des terres et d'un bois (chênes) situés sur la butte des Ouillères qui domine le ruisseau du Clion. Cette famille, dont plusieurs membres sont baptisés dans la R.P.R. (protestant) mais inhumés à Mervent dans la religion catholique, donnent plusieurs syndics: M^{re} Jacq Bouron, Sr de la Rovergne, en 1715 et 1732 date de son décès, M^{re} Paul Bouron (fils) Sr des Ouillères -1734- est aussi marchand-bourgeois au-dit lieu; il vend du bois aux particuliers de Marans entre autres. (plus de descendance à Mervent).

1626

Pierre Mallet est "assoyeur" de cette paroisse. Il appartient à une riche famille de tanneurs et de marchands corroyeurs (cuirs) installée à la Jamonnière puis à l'Ourdraire. Cette famille protestante passe au catholicisme et s'allie par mariage aux Bage, aux Baudry, aussi marchands-tanneurs à la Renaudière et dont l'ancêtre Nicolas est déjà en 1616 fabriqueur de cette paroisse. (pas de descendance à Mervent).

1690

M^{re} Urbain Haye, Sieur du Bois, tanneur domicilié au " Logis de Pierre-Blanche " est fabriqueur et à ce titre exempté d'impôts. Son fils " Honorable homme Jean Haye, Sr du Bois " est fabriqueur en charge en 1724. (pas de descendance à Mervent).



I705

P.353

Phillipe Grain (ou Le Grain) qui décède en cette année apparaît comme syndic dès 1696. Il semble cumuler les fonctions de secrétaire-sacristain car il signe dans de nombreux actes et à tous les mariages. (pas de descendance).

I715

M^e Paul Berthon, syndic en 1715, fabriqueur en 1738 et arpenteur-juré de la forêt royale est aussi boisselier domicilié en la Cour du Nay. (pas de descendance).

I722

M^e Louis Mobileau, notaire royal des baronnies de Mervent & Vouvant domicilié à la Braud est syndic de la paroisse jusqu'à sa mort en mai de cette même année âgé de 30 ans (pas de descendance).

I723

M^e François Rouhault, syndic et farinier à Gourdin est au Moulin-Neuf chez Joseph Gaschet lorsque celui-ci, moribond, déclara " vouloir mourir dans les sentiments de la Religion P.R. en laquelle il a toujours vécu " (1737).

I726

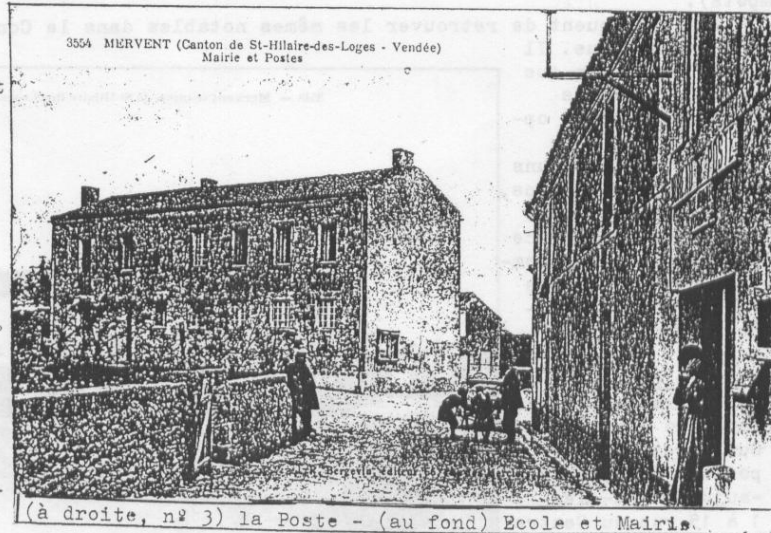
" Honorable homme Rock Durand, Sr de la Barre " (du nom de terres, la Gde et Pte Barre, sises près de la Bse Clavelière) est un personnage important cité comme syndic déjà en 1690 et fabriqueur jusqu'à son décès en 1727 (pas de descendance).

I730

Jean Pineau, syndic, décède en la Cour du Nay. Son petit-fils Pierre sera maire. C'est une famille puissante de " riches paysans " (sic) confortablement installée.

I734

M^e Hilaire Boutin, garde de la forêt est aussi voiturier et tient cabaret à Doreau. Après son décès en 1737, sa veuve aura affaire avec la justice royale à propos de vols de bois (bull.n°13+18). Plus tard son petit-fils Jean, " dans le souffle de la tourmente " occupera une haute fonction. Il sera procureur de la commune de Mervent avec tous les pouvoirs que cela comportait; pour occuper ce poste, il fallait être un révolutionnaire acharné. Pourtant très vite, cette famille est écartée de toutes responsabilités (importante descendance connue à Mervent).



I778

M^e Jacques René Bage (fils) syndic. Avant lui, Pierre, son père, est cité " tanneur et religieux " (sic) domicilié à l'Ourdraire (famille à Vux rien à Mervent).

I784

Jean Médard Gaschet (père) est syndic (maire). Cette famille de meuniers s'impose. S'il était possible de consulter les archives de la fabrique de l'Eglise de Mervent d'avant la Révolution (et s'il y en a !) nous aurions beaucoup plus de noms de syndics, de fabriqueurs, ainsi que maints détails intéressants concernant notre commune.

La Révolution; après le 18 brumaire en 1799, le maire est nommé par le Préfet dans les communes de moins de 5000 habitants.

I790

Pierre Pineau, maire, est collecteur d'impôts (voir bull.18) et demeure à la Citardière où il est fermier de ce domaine qu'il quittera en 1817 pour s'installer en sa " maison de la Briandière (Puy de Serre) où il décèdera en 1821 âgé de 72 ans. Sa fille Marie épouse son cousin germain Henri Pineau, (qui sera conseiller municipal en 1835-40 ainsi qu'Auguste son frère en 1847) de Foussais et propriétaire de la Gajonnière (plus de 100 parcelles) où il s'installe à partir de 1820 comme " fermier-hostellier " (sic). Il y décède en 1842. Marie, la fille de ce dernier, qui épouse J.Baptiste Bellaspect receveur des contributions indirectes, hérite de cette propriété. (descendance famille Pineau- Valenciennes à la Caillère; plus rien à Mervent)



Maires de Mervent

26 maires dont qqs-uns ont assurés plusieurs mandats

Pierre Pineau, la Citardière	1790
Jean Baudry (père) la Cornelière	1791
Pierre Pineau (à nouveau)	1792
René Couton (l'ainé) les Loges	1814
Pierre J. Barnabé Baudry (fils)-les-Ouillères	1816
Pierre J. Honoré Gaschet les Deux-Eaux	1825
Armand A. Brunetière la Citardière	1830
Louis Poupin les Deux-Eaux	1831
Pierre J.H. Gaschet (à nouveau)	1835
Jacques Normand (fils) le Gd Logis au bourg	1840
Louis Poupin (à nouveau)	1847
Pierre Normand (frère) la Bironnière	1848
Jean François Chessé la Guilbaudière	1850
Pierre Jourdain la Gde Ferrure	1858
Maurice Mesdeau le Clos	1865
Pierre Barthon la Vallée	1868
François Seguin le Peu du Nay	1870
Pierre Jourdain (à nouveau)	1871
Félix Grassin la Bodinière	1879
Jean François Chessé (à nouveau)	1880
Jean Normand-Neau 25 r. de la Vallée	1884
Louis Couton (neveu) la Jolitière	1900
Eugène Samûel Normand (pt-fils) les Ouillères	1912
Guillet Emile Château de Mervent bourg	1935
Jean Normand 25 r. de la Vallée bourg	1937
Isaïe Normand Pierre-Brune	1945
Pierre Métayer la Bironnière	1953
Omer Ayraud les Ouillères	1955
Robert Normand (fils) Pierre-Brune	1971
Cisèle Babinot-Ayraud Les Ouillères	1989
Louis Favreau la Jolitière	1995

1791

Jean Baudry qui décèdera en 1807 est maire. Il est issu d'une vieille famille de la Renaudière (bull.n° 13) et est marchand-fermier. (Au moment de la Révolution la " Maison Noble " de la Cornelière appartient à Marie Anne, dernière née de feu Jean Jolly de la Freslerie dont la famille est installée à Mervent bien avant 1690. Cette dernière, pensionnaire au monastère des religieuses de Notre Dame à Fontenay, est guillotinée pendant " la Tourmente ". La Cornelière devient " bien national " et est alors achetée par Jean Baudry et Robineau son beau-frère. Les autres propriétés de la famille Jolly, sises à la Bodinière, seront achetées plus tard par Gaschet (fils)).

Avec lui des conseillers municipaux: Jean Médard Gaschet (père) "officier public", François Boutet président d'assemblée, "moulinier-charpentier" à Diet mais demeurant au bourg. Sont cités échevins: François Aymé, bordier-sabotier à la Guilbaudière, Jean Joyaud, maréchal-ferrant et son beau-frère François Arnaud, tous deux riches propriétaires domiciliés ensemble en la Cour du Nay. Viennent ensuite: Antoine Maupetit, d'une vieille famille de Cul-de-Bray, cult.-huilier (noix) et aussi marchand-cabaretier au bourg, Jacques Couton, laboureur-voiturier domicilié

aux Loges, Jean Ripaud, farinier à Doreau et demeurant au Chêne-Tord (moulin à vent), Antoine Bard et Pierre Boeuf, cultivateurs, Pierre Charpentier en fermage à la Gajonnière

1792-1814

Pierre Pineau, est à nouveau maire. Il assure sérieusement son travail, est toujours présent, signant lui même tous les actes d'Etat-Civil jusqu'à la fin de son dernier mandat. Avec lui: le curé Bernaudeau " officier public " ainsi que François Jaunier qui est greffier-sacristain, est cité " homme très commun ", Jean Normand, " homme probe " est secrétaire en chef; ce dernier et Pierre J. Baudry assistaient à tour de rôle aux mariages célébrés à Foussais, toutes les décades (10 jours), de 1798 à 1802.

1815, beaucoup de bouleversements avec le retour de Napoléon de l'île d'Elbe pour les Cent Jours puis la défaite de Waterloo le 18 juin.

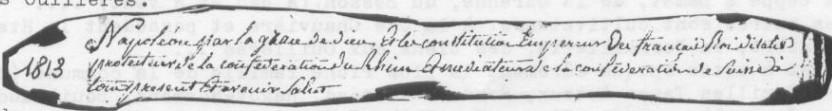
1815-16

René Couton, l'ainé, est maire fin juin. C'est le retour de la monarchie; il apparaît probable qu'il est royaliste. Avec lui pour adjoints Gaschet père et fils, Jean Rocher du bourg (les autres ne sont pas mentionnés).

1816-25

Pierre J. Barnabé Baudry (fils) sera maire jusqu'à son décès en avril 25 âgé de 46 ans. Propriétaire " bourgeois " il épouse en secondes noces Emilie Raison qui possède une grande partie des Ouillères.

Il est beau-frère de Armand Brunetière, à ce moment-là fermier de la Citardière et aussi de Mr Biaille de



Germont maire de Fontenay (et auteur d'une légende sur Mélusine, bull. n° 13).

Sont à ses cotés: R. Couton, Gaschet père et fils, Jean Normand ...

1825-30

Pierre J. Honoré Gaschet devient maire remplissant très bien ses fonctions. Il est fils d'une riche famille de meuniers installée au Moulin-Neuf et aux Deux-Eaux. Anciennement de la R.P.R. (protestant) certains membres de cette famille se convertissent au catholicisme en 1720. Néanmoins en 1737, le curé de Mervent refusera la sépulture religieuse à Joseph Gaschet (bull. n° 15). La famille possède les moulins à eau du Moulin-Neuf et des Deux-Eaux (terres et bâtiments) ainsi que les moulins à vent des " Prises et des Ajoncs " situés à Perrure et les terres environnantes. En 1809, Pierre J. Honoré achète la métairie de la Bodinière et ses nombreuses terres puis en 1817 la borderie de la Bodinière et ses terres, jadis aux Jolly de la Freslerie, qui appartiennent alors à une descendante des Baudry de la Renaudière. Jean M. Gaschet, père, est marié à Catherine Grassin de l'Hermenault. Leurs deux fils, Jean Médard et Pierre J. Honoré n'auront pas

d'enfants. Leurs cousins Grassin s'installent sur les terres de la Bodinière et Louis Poupin, époux de leur cousine François Gaschet, héritera les propriétés du Moulin-Neuf, des Deux-Eaux, du Prévèreau, de la Vallée, de Perrure, du Sablon et autres biens (descendance, l'importante famille Poupin toujours installée à Perrure).

1830-31

Armand Brunetière, fermier de la Citardière et issu d'une famille de notables, est maire avec pour adjoint Jean Normand (depuis 1789, ce dernier a gardé sa place d'élus local malgré la succession des différents régimes). Pour quelque temps, le registre d'Etat-Civil est écrit à la façon du calendrier républicain (9 thermidor etc..) et les actes sont mal remplis. Est-ce dû aux absences répétées du maire ? Installé dans ses fonctions en septembre 1830, il les quitte en septembre de l'année 1831.

1831-35

Louis Poupin maire. Il se marie en 1828, à la "Petite" Eglise "(de Pissotte ?) avec Françoise Gaschet; il entre au sein d'une riche famille. Lui-même est d'Ecotard. Mais déjà le moulin ne fonctionne plus aussi la famille exploite les terres; elle paie une rente, depuis des temps immémoriaux, à la fabrique. Louis Poupin est également farinier aux Deux-Eaux qui lui appartiennent en indivis avec les Gaschet. Marie, sa soeur, devenue veuve épousera P.J.Honoré Gaschet, adjoints avec René Couton.

1835-40

Pierre J.Honoré Gaschet (à nouveau maire) a pour adjoint René Couton, entrent dans le Conseil deux nouveaux venus en la commune, François A.Guérin, marchand de bois au bourg (beau-frère de Jean Normand) et Léonard Barthon de la Poupardière. Sont aussi conseillers: François Bard, md de bois à Pierre-Blanche, Poupin L., Jean F.Chessé, md de bois à la Guilbaudière, Louis Polteau en fermage à la Cornelière, Louis Briffaud, md de bois au Nay (par marchand de bois, il s'agit bien souvent de marchand de charbon de bois), Thibaud Jean, propriétaire-tisserand à la Basse Clavelière (beau-frère de R.Couton, ex-maire), Pineau Henri, René Couton, le jeune, md d'écorce aux Loges et cousin-germain de René Croizé aussi md d'écorce à l'Erable.

Depuis 1789, trois familles ont été à la tête de la commune: Pineau, Baudry et Gaschet. La famille Normand (issue de Foussais) qui a toujours été présente au sein du Conseil, va voir l'un des siens occuper la place de maire.

1840-46

Normand Jacques (1^{er} fils de Jean cité plus haut qui ne l'a jamais été), cult. propriétaire au " Grand Logis" de la Chalandry, il possède les ruines du château qui sont devenues depuis longtemps une carrière de pierres. Cette famille est propriétaire d'une grande partie de la commune. Elle profite de la vente des biens des émigrés et de l'Eglise pour acquérir bâtiments et terres: la Sgrie de St Thomas, le logis de la Chalandry, la Cure (n°38 r. des Juifs). Les uns sont meuniers: aux moulins de Pruneau, du Portail, de la Vallée, du Gd moulin de la Ceppe à Damet, de la Garenne, du Besson (à eau et à vent) Les autres sont cultivateurs: à la Gde Chauvière et possèdent la Hte Clavelière, la Bironnière, la Perrailerie, des biens aux Ouillères ... C'est à cette époque sûrement la plus riche famille de la commune (descendance connue: les familles Tasse-Leteux, Rondard-Normand, Ragot-Normand, Bouillaud-Normand). Ses Conseillers sont: Pineau H.; Thibaud J.; Polteau L., Bard F., Croizé R., Poupin L., Pineau Auguste, adjoint, Louis Arnaud, voiturier-md de bois au bourg, Jean Bouteiller, charpentier à la Cornelière, Joseph Boutin, surnommé "le mauvais" voiturier aux Ouillères et parent de Jean qui fut procureur de la commune en 1792 (bull. n° 18).

1847

Louis Poupin est à nouveau maire. Sont à ses côtés: J.F.Chessé, adjoint, Croizé, Polteau, Bouton, Couton, le jeune, Thibaud, Normand Jacques, Bouilleaud Jean, voiturier à Gazeau, Normand Joseph, cult. à la Hte Clavelière, Déprés Jacques, voiturier aux Ouillères et Pineau Auguste, pptaire aux Ouillères.

1848, une épuration politique sévit sur toute la France. La loi du 3 juillet 1848 instaure l'élection du maire par le Conseil Municipal.

1848-50

Pierre Normand (fils de Jean est deuxième maire de cette famille). Il est marchand

MODÈLE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL (1).

Séance d

L'an mil huit cent trente... le... du mois d..., heure de..., le conseil municipal de la commune d..., assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M..., maire ou adjoint, pour la tenue de la session (désigner si la session est ordinaire ou extraordinaire), en suite de la convocation faite par M. le maire de ladite commune, le... de ce mois, en vertu de l'autorisation de M. le préfet d...

Présens MM...

Absents MM...

Lesquels forment la majorité des membres en exercice, aux termes de l'article 25 de la loi sur l'organisation municipale.

Il a été, en conformité de l'article 24 de la loi du 21 mars 1831, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. M... ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le président a ouvert la séance et a dit. (Détaillez les objets soumis à la délibération du conseil municipal, l'un après l'autre, et exprimez le vœu du conseil sur chacun de ces objets.)

Toutes les matières à soumettre à la délibération du conseil étant épuisées, le procès-verbal a été clos; après lecture faite, les membres ont signé, et M. le président a levé la séance.

(Suivent les signatures.)

MODÈLE D'EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Département de...

Commune de...

Séance du... mil huit cent trente...

L'an mil huit cent trente... et le... du mois d..., à... heures du matin ou du soir, le conseil municipal de la commune d..., réuni, etc.; (Copier la délibération.)

Et ont les membres signé.

Pour expédition conforme:

Le maire de la commune d...

1831

(1) A mesure qu'une délibération est prise, elle doit être rédigée et signée séance tenante, toujours avec mention du nombre des membres qui y ont pris part. — Toute délibération serait nulle s'il n'existait pas la même majorité qu'à l'ouverture de la session.

Les conseils municipaux se réunissent quatre fois l'année, au commencement des mois de février, mai, août et novembre.

Chaque session peut durer dix jours. (Loi du 21 mars 1831, art. 22.)

Le préfet ou sous-préfet prescrit la convocation extraordinaire du conseil municipal, ou l'autorise sur la demande du maire, toutes les fois que les intérêts de la commune l'exigent. — Dans les sessions ordinaires, le conseil municipal peut s'occuper de toutes les matières qui ressortent dans ses attributions. — En cas de session extraordinaire, il ne peut s'occuper que des objets pour lesquels il a été spécialement convoqué. — La convocation pourra également être autorisée pour un objet spécial et déterminé, sur la demande du tiers des membres du conseil municipal, adressée au conseil municipal, adressée directement au préfet, qui ne pourra la refuser que par un arrêté motivé, qui sera notifié aux réclamants, retruqué les pourvois devant le préfet. — Le maire prévient le conseil municipal; les fonctions de secrétaire sont remplies par un de ses membres nommé au scrutin et à la majorité, à l'ouverture de chaque session. (Idem, art. 24.)

Le conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste au conseil. — Il ne pourra être réunis à aucun des citoyens contribuables de la commune communication, sans délibération des délibérations des conseils municipaux. (Idem, art. 25.)

Le préfet déclare démissionnaire tout membre d'un conseil municipal qui aura manqué à trois convocations, sans motifs reconnus légitimes par le conseil. (Idem, art. 26.)

Toute délibération d'un conseil municipal portant sur des objets étrangers à ses attributions est nulle de plein droit. Le préfet, en conseil de préfecture, déclare la nullité; le conseil pourra appeler au roi de cette décision. (Idem, art. 28.)

Sont purement nulles de plein droit toutes délibérations d'un conseil municipal prises hors de sa réunion légale; le préfet, en conseil de préfecture, déclare l'illégalité de l'assemblée et la nullité de ses actes. — Si la dissolution du conseil est prononcée, et si dans le nombre de ses actes il en trouve qui soient punissables d'après les lois pénales en vigueur, ceux des membres du conseil qui y auront participé sciemment pourront être poursuivis. (Idem, art. 29.)

Si un conseil se metait en correspondance avec un ou plusieurs autres conseils, et publiât des proclamations ou adresses prometteuses, ceux qui auront participé à ses actes pourront être poursuivis conformément aux lois pénales en vigueur. (Loi du 21 mars 1831, art. 30.)

séances de la mairie de Mervent. Sont présents: René Croizé, adjoint, Normand J., Déprés, Normand Joseph, Thibaud, Poupin, Bouilleaud, Boutonnet, Moulinneuf, Boutin, Arnaud L., Barthon Pierre. Voici ce qui est dit, fait et délibéré :

" Considérant que la stabilité du pouvoir est une condition essentielle de la tranquillité et de la prospérité de la France; le Conseil Municipal de la commune de Mervent émet le vœu que l'Empire Français soit rétabli et le Prince Louis Napoléon appelé au trône avec le titre héréditaire d'Empereur ... ". Napoléon III fut proclamé Empereur le 2 décembre 1852.

Deux mois plus tard le Conseil a été nouveau réuni pour voter un impôt supplémentaire; le sieur Boutin Joseph surnommé "le mauvais" (domicilié à ce moment-là à la Jamonnière) n'est pas d'accord et refuse de signer (sic).

Nouveau changement.

1858-65

Pierre Jourdain, est un jeune maire de 34 ans. Il est cultivateur-propriétaire à la métairie de la Gde Perrure où demeure toute la famille. Celle-ci d'origine modeste était en fermage et paraît devenir plus aisée au point que Pierre Jourdain (père) fait un don en 1854 pour l'achat d'une cloche dont il sera le parrain. "Il avait été convenu que le parrain et la marraine seraient les personnes versant la somme la plus forte" (sic); il signe au baptême de la cloche " Jourdain-Guillement ", sa femme est la soeur de Pierre Guillement longtemps instituteur à Mervent.

Pourtant le jeune maire n'écrit pas très bien; il sera dans ses fonctions de 1858 à 65, de 1871 à 79 puis décèdera en 1889 à la suite d'une longue maladie ainsi que le mentionne le curé de l'époque avec qui il est très intime (pas de descendance directe connue à Mervent mais indirecte: famille Jourdain-Royer et Jourdain-Auguin de la Pointe).

P. 356
d'écorce et demeure à la Bironnière (n° 1 chemin de Chantouzeau). Sont à ses cotés: Polteau, Croizé, Chessé, Poupin, Boutin, Déprés, Couton; Boutonnet Jacques du Nay (son grand-père fut tué " dans les fléaux de la guerre de Vendée "prés les Herbiers), Pierre Moulinneuf, boisselier demeure et travaille en famille à la Chopinière Frussien Charron, adjoint.

Après chaque élection et nomination du maire a lieu la cérémonie d'Installation du Conseil Municipal. Chacun des élus doit prêter serment et jurer obéissance soit à l'Empereur, au Roi ou à la République suivant le régime de la France.

Ainsi en 1848, Pierre Normand, après l'élection du 17 août, " Jure fidélité au Président et obéissance à la Constitution " (Louis Napoléon Bonaparte).

1850-58

Jean François Chessé, maire, md de bois à la Guilbaudière est issu d'une famille très modeste de fendeurs et de voituriers. Cette famille se distingue par des naissances hors mariage, concubinage et " deux insoumis de I4-I8 " (Bull. n°19) (descendance famille Timolien-Faucheron).

Depuis 1855, régression; c'est à nouveau le chef de l'Etat qui nomme tous les maires.

Quelques bouleversements se produisent avec le Second Empire. Le maire et ses Conseillers élus depuis peu sont légalement convoqués pour une réunion extraordinaire, le 24 octobre 1852, en salle des

5 avril 1878

vers 1875 une clientèle particulière de chasseurs qui chanteront ses charmes.



Napoléon
par la grâce de Dieu et la volonté nationale
Empereur des Français
à tous présents et à venir, Salut

Parmi les descendants de Pierre Barthon, deux petits fils, domiciliés aux Loges, Hippolyte et Arsène, seront surnommés les "Charabia".

Sont élus avec Pierre Barthon: Jourdain Pierre, adjoint; Poupin, Chessé, Arnaud, Briffaud Jean, Normand Charles (même famille) farinier au Portail, Boutin, Royer, Jourdain F., Couton L., Moulinneuf. A nouveau des remous !

Le 13 novembre, après la défaite de Sedan en septembre et la destitution de Napoléon III, Mr Jourdain Pierre, désigné par le Préfet, refuse sa nomination de maire. Le Préfet nomme à sa place François Seguin, propriétaire du Peu d Nay. Celui-ci accepte les fonctions de maire de la commune de Mervent qu'il exercera peu de temps puisqu'il décède le 11 février 1871 agé de 35 ans. Nouvellement installé à Mervent il était né à Thouarsais-Bouildroux; son père très aisé puisque l'un " des plus imposés de la commune " est illétré et signe d'une croix sur les cahiers des délibérations.

1870-71

François Seguin, maire, avec lui: Chessé J.François, adjoint qui fait fonction de maire au décès du Sr Seguin, Royer Louis, conseiller municipal de 1852 à 1880 doyen d'âge est président de séance. Il a alors 78 ans, (descendance: familles Royer),

Moulinneuf, Barthon, Arnaud, Pierre et François Jourdain, Goupil Louis, métayer à la Jamonnière et beau-frère de Royer, Couton, Normand et Hippolyte Gautrin. Ce dernier, à Mervent depuis 1856, est propriétaire de la Citardière. Pendant la Révolution cette famille fut suspectée d'être royaliste. En cette année 1871, il perd à un mois d'intervalle sa fille Emilie puis sa femme

et en 75 par son autre fille Aline qui se note dans les douves de la Citardière. Son fils Emile qui s'occupe alors du domaine sera aussi conseiller municipal (pas de descendance à Mervent).

III^e République. La loi du 14 avril

1871 restitue aux Conseils Municipaux le droit d'élire les maires et les adjoints sauf dans les villes de plus de 20000 habitants.

1871-79

Pierre Jourdain est à nouveau maire.

Il aura pour adjoints successifs: J.F.Chessé, Louis Arnaud, Charlonnay Charles maréchal-ferrant au bourg et les mêmes conseillers que précédemment moins Boutin et Briffaud, plus un nouveau Félix Grassin, petit-neveu des Gaschet, propriétaire installé depuis 1865 à la Bodinière. A son élection en 78, Pierre Jourdain est élu à 11 voix contre 1 pour Mr Grassin.

Nouvelle Election

1879

Félix Grassin est élu maire en décembre avec pour conseillers: Jourdain P.,

Chessé, Royer, Goupil, Briffaud, Poupin, Moulinneuf, Couton, Charron, Jourdain F. et Nouzille Joseph, qui a épousé la Vve de François Seguin et qui demeure aussi au Peu du Nay.

6 Mars 1892



République Française
Au nom du peuple Français

Quelques mois plus tard, Félix Grassin démissionne (mois de mai 1880) et n'assiste pas à la séance de passation de pouvoir & son successeur. Que s'est-il passé ?

D'après la transmission orale familiale, voici les faits: " c'était un homme au caractère peu facile qui lorsqu'il décidait quelque chose aimait que tout soit fait selon sa volonté. Après une mission effectuée par les Montfortains, Ceux-ci voulaient créer à Mervent une école libre dirigée par des religieuses. Mr Grassin souhaitait qu'au lieu de cette école libre au bourg soit créé une école de hameau qui éviterait

Quand il fut élu maire, il fut reçu par le conseil municipal de la Commune de Mervent... (Handwritten text describing the municipal council meeting and the election of Félix Grassin as mayor.)

les trop longues distances à parcourir matin et soir par les petits élèves des P.359 villages éloignés. (Mr Grassin avait perdu une fillette décédée des suites d'un " chaud et froid " contracté en allant à l'école distante de 5 km de la Bodinière).

Cette école de hameau fut finalement créée et ouverte en 1886 (bull. n° 17) et Mr Grassin, fidèle au projet qui lui tenait à coeur, fit généreusement don à la commune du terrain où fut construite l'école de la Croix Méraud (terrain qui lui venait de la famille Gaschet). Il fut conseiller municipal jusqu'en 1900 et Constant, son fils, de 1919 à 45 (descendance famille Quelen-Grassin).

1880-84

Jean François Chessé qui avait été maire en 1850 est de retour avec pour adjoint: Jules Poupin d'Ecotard dont le père a déjà été maire. Sont avec lui: Riffaud Jean, Royer, Couton, Goupil, Grassin, Barthon, Jourdain, Moulinneuf plus quelques nouveaux: Roturier François aubergiste au bourg, Charron Alfred, Boutin Baptiste dit Célestin, tailleur de pierres au bourg, qui construit l'école des filles.

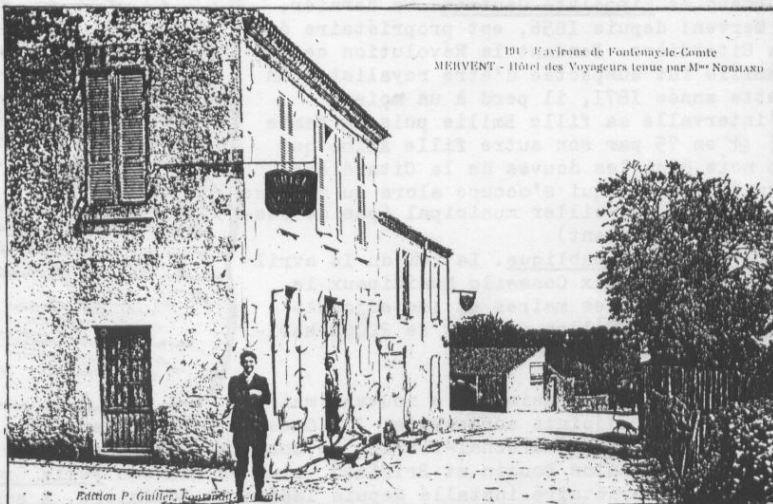
1884-99

Jean Normand-Neau (3è maire de cette famille) va être maire jusqu'à son décès brutal en 99. Il est propriétaire au bourg (n°25 r. de la Vallée) (On peut voir au cimetière sa tombe où est gravé : Ici repose le corps de Jean Normand époux de Rose Neau) Sont conseillers avec lui: Poupin Jules adjoint, Jourdain, Couton, Barthon, Chessé, Grassin qui seront tous maires; Gautrin, Roturier, Boutin, Goupil, Royer Louis qui décède en 89 ainsi que Jourdain et Barthon, Auguste Drillaud des Essarts. Quelques nouveaux viendront s'ajouter jusqu'au décès du maire qui sera remplacé par Hippolyte Métais (qui est-il ?) pendant 5 mois: Constant Guillet époux de Honorée Poupin (petite-fille Gaschet) est propriétaire des fours à chaux de Cul-de-Bray et domicilié à l'Ourdraire, Bouilleaud

Jean de Gazeau, Rimbert
Jean de la Chauvière,
Normand Edmond du bourg qui tient l'Hôtel des Voyageurs (n° 1 rue du Hérault), Poupin Valentin (frère de Jules) domicilié au Clos.

1900-12

Louis Couton maire (signe très mal) célibataire et propriétaire à la Joletière, est le frère de la " Bourgeoise Thibaud " des Ouillères. Son gd-oncle fut maire; sa gd-tante fit un don important pour l'achat de la cloche en 1854. Il y a beaucoup de célibataires et des mariages consanguins dans cette famille qui



n'a plus de descendants à Mervent. On peut voir au cimetière une tombe où est gravé: Ici repose Louis Couton, ancien maire décédé 29 janvier 1926, P.D.P. lui.

Ses conseillers: Félix Grassin, adjoint, Guillet, Boutin, Gautrin, Poupin V., quelques nouveaux: Auguste Timolien, carrier aux Ouillères a épousé Esther, la petite-fille de l'ex-maire J.F.Chessé, Pierre Roy du Beugnon, Sagot Auguste, md charbon bois au bourg, Grolleau Henri, sabotier au Nay, Barton Arsène des Loges, E. Samuël Normand.

1912-35

Eugène Samuël Normand, (4ème membre de cette grande famille qui, depuis la Révolution participe aux destinées de la commune). C'était un grand bel homme, brun, au caractère facile, honnête et défensur des idées républicaines. Il fut au front pendant la guerre 14-18 et reprit ses fonctions à son retour. Il est domicilié aux Ouillères (n°1 rte de la Bironnière) et a épousé Octavie Thibaud, nièce de P. Barthon (ex-maire). Sont élus avec lui: Poupin V., adjoint, Couton, Sagot, Guillet C., Timolien, Grolleau, Charron et des nouveaux: François Hérignon, md bois à Diet, qui remplace le premier adjoint décédé en 19 et le maire jusqu'à sa démobilisation complète, François Lardy, cult. à Cul-de-Bray, Drillaud Ernest des Essarts. En 1919, sont élus également: Bard Victor du bourg, Constant Grassin (fils), Guillet Emile (cousin de Constant) propriétaire du château de Mervent, Poupin Albert qui demeure à l'ancienne Cure (n°38 r. des Juifs) sa mère est la soeur Normand-Neau ex-maire, son grand-père Louis Poupin, ex-maire également

1935-37

P. 360

Guillet Emile, maire. Depuis quelques décennies seulement dans la commune, cette famille de l'Ourdraire a pour ancêtre proche un sabotier; elle devient rapidement aisée. Le nouveau maire est depuis 1908 propriétaire du château de Mervent acheté pour un prix modique. Il utilisera les pierres des ruines du " Vieux Château " pour élever des bâtiments nouveaux et des clôtures malgré la demande faite par les Beaux Arts de classer le monument. En 1972, les héritiers cèdent le tout à la commune qui y installe le nouvel " Hôtel de Ville "(plus de descendant à Mervent).

(Ce nouvel Hôtel de Ville remplace l'ancienne mairie, située place du Hérault depuis 1839. A cette époque, une école de garçons (voir gravure p.353) occupait tout le corps de bâtiment groupant aujourd'hui: logement, Poste et Syndicat d'Initiative. Ce bâtiment comprenait au rez-de-chaussée 2 salles de classe, le logement de l'instituteur, et à l'étage, une chambre et la mairie. Une entrée et un escalier communs desservaient l'étage ...

Plus tard, en 1937 seulement, un escalier extérieur sera aménagé pour accéder à la mairie, laissant son indépendance au logement de fonction. En 1954-55, une nouvelle école de garçons est construite, symétrique de l'école des filles, à son emplacement actuel. Les nouveaux locaux de la mairie furent installés dans une des anciennes classes, place du Hérault, la salle à l'étage devenant salle des mariages et salle des archives).

C'est en 1977 que la mairie occupera enfin les bâtiments neufs du " Vieux Château " où elle se trouve actuellement.

Avec Mr Guillet Emile, sont élus: Arsène Savineau, adjoint, qui tient l'Hôtel du Chêne des Ouillères, propriété jadis des Baudry, Pineau, Charron ..., Guillon Abel des Ouillères, Normand E., Grassin plus des nouveaux: Normand J. du bourg, Omer Ayraud, Normand Isaïe, Soulard Ernest cult. au Sablon, Vrignault Gustave cult. au Nay, Chiron Louis et Courtin Auguste, ces derniers cult. aux Ouillères.

On remarquera que nos élus locaux ne sont plus issus comme jadis, des familles aisées, bourgeoises mais de familles bien plus modestes et sont simplement maçon, aubergiste, meunaisier ...

1937-45

Arsène Savineau est élu au 1er tour mais refuse ses fonctions. Un 2è et 3è tour ne donnent aucune majorité puis au 4ème, sont à égalité MMs Normand Jean et Gustave Busson. Ce dernier est proclamé maire au bénéfice de l'âge mais n'accepte pas ses fonctions.

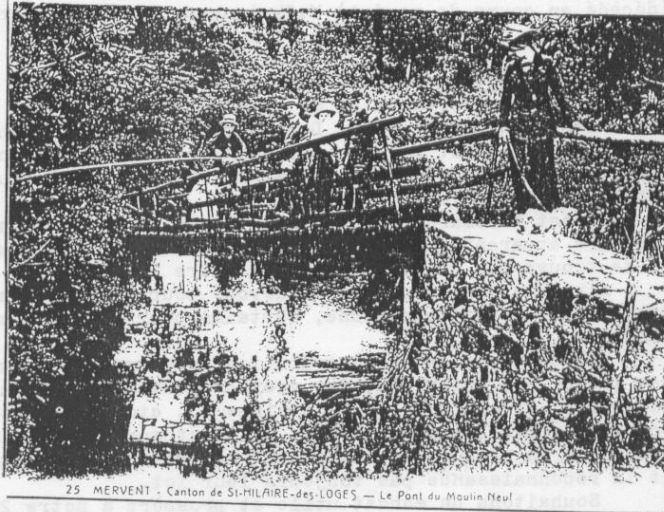
Jean Normand est alors maire. (5ème membre et dernier élu de cette grande famille Normand dont nous avons déjà parlé tout au long de cet historique) Il est cult. (n°25 r. de la Vallée) et sont élus avec lui: Normand E., Guillon A., Grassin C., Busson G., Soulard E., Normand Isaïe, Ayraud O., Guillet Louis, Vrignaud G., Savineau A., Chiron L.,

1945-53

Isaïe Normand, maçon, tient aussi en famille le cafet-buvette de la Grotte et l'Hôtel de Pierre-Brune (bull.n°15). Il a pour adjoint Gustave Busson plus: J.Normand, O.Ayraud, L.Guillet, G.Vrignaud, L.Chiron, E.Soulard, et des nouveaux: Guillorit Maurice, maréchal-ferrant au bourg, Chaigneau Marcel, Tirbois Auguste, cult., Mme Poupin Jeanne institutrice au bourg et épouse d'Albert (bull.17) qui fut une généreuse donatrice de la commune.

1953-55

Pierre Métayer est élu maire. De santé fragile après son retour d'Allemagne où il fut requis par le S.T.O. (service travail obligatoire) il décède en 1955. Sont élus: L.Chiron, L.Guillet, M.Chaigneau, J.Normand, O.Ayraud et des nouveaux: René Bodin, tailleur dont l'épouse, Jeanne, tient épicerie au bourg, Georges Anselin, cult. à St Thomas, Henri Marquois, cult. à l'Ourdraire, Maurice Ribreau, cult. à Cul-de-Bray qui sera conseiller pendant 36 ans, Fontan Pierre du bourg et Pérochain Amédée, retraité au bourg.



25 MERVENT - Canton de St-HILAIRE-des-LOGES - Le Pont du Moulin Neuf

1955-71

Omer Ayraud, est élu maire après le décès de Mr Métayer. Il est marchand de bois aux Ouillères; son père surnommé " Bergea ", employé au château de Mervent chez les Guillet, et originaire de Faymoreau a épousé Victorine, couturière et fille de Boissumeau, charron aux Ouillères. Sont élus avec lui: Pérochain Amédée, adjoint puis en 62 Robert Normand: G.Anselin, L.Chiron, M.Chaigneau, H.Marquois, M.Ribreau, R.Bodin, L.Guillet, deux nouveaux: Henri Picard du Nay, Marcel Biraud du Frêne, Jean Normand

1971-89

Robert Normand, fils d'Isaïe de la Grotte, est élu maire. Déjà adjoint de Mr Omer Ayraud, il va faire trois mandats successifs. Sont élus avec lui en 71: Royer André, Coupaye Francis (adjoints) instituteur à la Croix Méraud, M.Ribreau, Besson Paul, Chiron Jacques, Emile Allain, Rémi Poirier, Chaigneau Yves, Chiron L., M.Chaigneau, Allétru Thérèse, Auguin Marcel. En 77, F.Coupaye, A.Royer (adjoints) et aussi: T.Allétru, Besson J.Chiron, M.Ribreau, R.Poirier, A.Chiron, Y.Chaigneau, M.Auguin, Bobineau Claude, Poirier Raymond. En 83, F.Coupaye, P.Besson, J.Chiron, T.Allétru (adjoints) et Bobineau C., A.Chiron, M.Ribreau, R.Poirier, M.Auguin, Y.Chaigneau, Spennato Daniel, Cousin Jacky, Porcher René, Grolier Raymond.

1989-95

Babinot Gisèle (fille de Omer Ayraud élu en 1955) est maire. Autrefois secrétaire de mairie à Mervent, puis employée dans la région parisienne, elle revient prendre sa retraite en son village natal. Sont élus avec elle: Louis Favreau, Danièle Rocher, D.Spennato, M.Auguin, (adjoints) puis Ducamain Yvette, Naulleau Gilles, Ripaud Jean Louis (décédé en cours de mandat) Y.Chaigneau, Gauthier Bernard, Bernard Guy, Tapin Marcel, Rakoto Reine, Moreau Marylène, Picard Claude.

1995

Louis Favreau, adjoint sortant est élu maire. Ce retraité commercial est issu d'une vieille famille merventaise de cultivateurs installée à la Joletière depuis quelques décennies. Sont aussi élus: D.Rocher, D.Spennato, Jean Pierre Gully, G.Naulleau (adjoint) et les conseillers: M.Tapin, B.Gauthier, Nadine Coudronnière, Jean Marie Tirbois, Jacques Vincent, Joël Quelen, Patrick Mitard, Bobineau Christophe, Rivasseau Alain et Babinot Gisèle.

Il est à remarquer que jadis, le maire et ses conseillers municipaux sont presque toujours apparentés de loin ou de près formant des clans; depuis " les temps modernes " on ne trouve pas ou peu de parenté entre les élus.

Ainsi se sont succédé et dévoué pour leurs administrés, les différents maires et conseillers de notre commune, certains pour peu de temps, d'autres pour plusieurs mandats.

Chacun apporte sa contribution ou poursuit l'oeuvre de son prédécesseur, avec des idées, des activités, des projets nouveaux, donnant à la commune peu à peu plus de bien-être, de confort, de modernisme ... etc, oeuvrant à des réalisations nombreuses souhaitées par les administrés, laissant après chaque mandat une marque durable de son passage à la tête de la communauté merventaise. Leur tâche ne fut pas toujours facile et la reconnaissance pas toujours leur lot.

Souhaitons un mandat utile et prospère à notre 26ème maire élu le II juin 1995

